Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9170822
Centre d'intérêt : 610

Les Grandes orientations de la fonction d'aide pédagogique individuelle / Commission des aides pédagogiques individuels [i.e. individuelles]. -- Montréal : Fédération des cégeps, [1979?].
iii, 23 f. ; 22 x 36 cm.

"Document adopté à l'assemblée générale de la Commission des aides pédagogiques individuels [i.e. individuelles]". Code : C.437.

Vedette(s)-secondaire(s) : Fédération des cégeps. Commission des aides pédagogiques individuelles

Descripteur(s) : Aide pédagogique individuelle • Service d'aide individuelle aux étudiants • Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce document fait le point sur les objectifs et les tâches de la fonction d'API au niveau collégial. On y présente une série de tableaux qui indiquent les objectifs généraux et spécifiques de l'API, les tâches correspondantes, les styles d'intervention, les instruments de travail ainsi que le niveau d'implication.

Type de document :

57

9170822

notre réf. C. 437

LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FONCTION D'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

Commission des aides pédagogiques individuels

Document adopté à l'assemblée générale de la Commission des aides pédagogiques individuels
Juin 1979

CEGEP Fédération des cégeps
1940, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal, (Québec) H2B 1S2 – Tél.: 381-8891

Centre de documentation

notre réf. C. 437

LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FONCTION D'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

Commission des aides pédagogiques individuels

Document adopté à l'assemblée générale de la Commission des aides pédagogiques individuels
Juin 1979

CEGEP Fédération des cégeps
1940, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal, (Québec) H2B 1S2 – Tél.: 381-8891

PRESENTATION

A sa dernière assemblée générale de juin 1979, la Commission des aides pédagogiques individuels a adopté ce document portant sur les grandes orientations de la fonction d'API.

Ce document constitue, en fait, l'aboutissement d'une démarche rigoureuse de réflexion de notre fonction d'API - démarche entreprise en 1975 par une recherche dont le mandat était le suivant:

> "Fournir à l'assemblée générale des API l'information la plus complète possible sur les origines, sur les fondements théoriques, le titulaire et la fonction d'aide pédagogique individuelle, afin de leur permettre de faire le point et d'entreprendre la définition des orientations à donner à la fonction d'API."

Au congrès de juin 1978, la Commission a fait le point sur la fonction d'API et durant l'année 78-79 tous les API de chacune des cinq (5) régions de la Commission ont travaillé à définir les objectifs et les tâches de la fonction, pour finalement adopter le présent document en juin dernier.

Dans le cadre de cette assemblée générale dont le thème était "L'API des années 80", la Commission considère avoir franchi une étape importante dans la définition des orientations de la fonction d'API. Si l'on fait un retour au modèle de départ de la fonction d'API en 1969, on constate que l'a.p.i. a été créée pour répondre à quatre (4) grandes tâches:

1) Programmation individuelle
2) Orientation
3) Information professionnelle
4) Tutorat pédagogique.

Une analyse de ce document révèle que les décisions de juin '79 se situent dans la continuité historique de la fonction d'API en précisant davantage les objectifs de la fonction et les tâches qui s'y rattachent. Si les événements vécus dans les collèges depuis 10 ans n'ont pu permettre de consacrer suffisamment de temps et d'énergies à la tâche du tutorat pédagogique, il faut voir dans l'adoption de l'objectif visant à aider l'étudiant dans ses difficultés d'apprentissage la ré-affirmation claire que cet objectif constitue une responsabilité spécifique des API. Cela n'exclut pas que les API puissent faire appel à d'autres ressources dans leurs milieux pour favoriser l'atteinte de cet objectif.

Les membres de la Commission des API considèrent que cette affirmation des grandes orientations de la fonction constitue un élément important dans l'amélioration de la qualité des services à la clientèle et formulent le souhait que ce document permettra des échanges fructueux et générateurs de collaboration efficace avec tous les autres intervenants du réseau des collèges.

Jean-Luc Lavoie, président
pour la Commission des API

St-Jérôme, le 22 juin 1979

REMARQUES AU LECTEUR

1. Les éléments:
   - style d'intervention
   - instruments de travail

   doivent être considérés à titre purement indicatif dans ce document... ils n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie et n'ont pas, non plus, été adoptés par l'assemblée générale. Le travail se poursuit à la Commission sur ce terrain.

2. Le lecteur trouvera en annexe un glossaire indiquant le sens à accorder à certaines expressions de ce document.

RESUME DES OBJECTIFS DE LA FONCTION D'API

1 - OBJECTIF GENERAL: Aider l'Etudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

A) Projet de formation:

1.1 Objectif spécifique: Assurer à l'Etudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.

a) Information scolaire:

1.1.1 Objectif sous-spécifique: Assurer à l'Etudiant toute information nécessaire à l'actualisation de son cheminement scolaire au collège.

b) Orientation et programmation scolaires:

1.1.2 Objectif sous-spécifique: Guider et assister l'Etudiant dans la progression de son cheminement scolaire.

B) Apprentissage:

1.2 Objectif spécifique: Aider l'Etudiant à identifier et à résoudre ses difficultés d'apprentissage au cours de son cheminement scolaire.

TABLEAU-SYNTHESE DES ORIENTATIONS

Page

1- OBJECTIF GENERAL: "Aider l'Etudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales". 4

A) Projet de formation:

1.1 Objectif spécifique: "Assurer à l'Etudiant une assistance pédagogique dans la planification, l'apprentissage, le développement et la réalisation de son projet de formation". 5

a) Information scolaire: 5 à 9

1.1.1 Objectif sous-spécifique: "Assurer à l'Etudiant toute information nécessaire à l'actualisation de son cheminement scolaire au collège".

1) Information scolaire à l'Etudiant du collège 5
2) Information universitaire à l'Etudiant du collège 6
3) Information générale et pédagogique à l'Etudiant du collège 7
4) Session d'accueil pour les Etudiants inscrits au collège 8
5) Information scolaire aux Etudiants éventuels du collège 9

TABLEAU-SYNTHESE DES ORIENTATIONS

		Page
		10 à 20
b)	Orientation et programmation scolaires	10
	1.1.2 Objectif sous-spécifique: "Guider et assister l'Etudiant dans la progression de son cheminement scolaire".	
	1) Admission	11
	2) Choix de programme	12
	3) Profil de cours	13
	4) Rythme d'Etudes	14
	5) Changement de programme	15
	6) Etudiants touchés par l'article 30 du régime pédagogique	16
	7) Abandon	17
	8) Commandite	18
	9) Exemption et équivalence	19
	10) Certification	20

TABLEAU-SYNTHESE DES ORIENTATIONS

		Page
B)	Apprentissage	21
1.2	Objectif spécifique: "Aider l'étudiant à identifier et à résoudre ses difficultés d'apprentissage au cours de son cheminement scolaire".	22-23
	1) Etudiant en difficulté d'apprentissage	22
	2) Eveil du milieu collégial aux difficultés d'apprentissage	23

Annexe: Glossaire de la Commission des API - Juin 1979

1- OBJECTIF GENERAL:

"Aider l'Etudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales".

A) Projet de formation:

a) Information scolaire: pages 5 à 9

b) Orientation et programmation scolaires: pages 10 à 22

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION R	NIVEAU D'IMPLICATION P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
a) Information scolaire:	1) Information scolaire à l'étudiant du collège:	Préventif:	-Document d'information scolaire	X	
1.1.1 Assurer à l'étudiant toute information susceptible de faciliter son cheminement scolaire au collège.	1.1.1 Préparer et diffuser à l'étudiant (particulièrement celui de Collège 1) toute information concernant: - le contenu et les implications du régime pédagogique - la structure des programmes - les services offerts par le SAPI	-approche individuelle et personnalisée -approche collective -approche avec les autres agents d'éducation	-Cahiers d'enseignement collégial -Programmation institutionnelle -Media d'information écrits et audio-visuels -Guide pédagogique de l'étudiant		
	a) Elaborer des documents d'information			X	
	b) Etablir des échéanciers de rencontre			X	
	c) Etablir des contacts avec les instances concernées (service de l'enseignement, professeurs)			X	
	d) Evaluer l'opération			X	

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION R	NIVEAU D'IMPLICATION P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
a) Information scolaire:	2) Information universitaire à l'étudiant du collège:	Préventif:	-Document d'information -Module d'accueil -Documents audio-visuels -Journées universitaires		X
1.1.1 Assurer à l'étudiant toute information nécessaire à l'actualisation de son cheminement scolaire au collège.	1.1.1.1 Informer l'étudiant sur les seuils d'accueil universitaires:	-approche individuelle			
	a) Rencontrer l'étudiant individuellement ou en groupe	-approche de groupe			
	b) Participer à la production et diffusion de documents d'information maison				X
	c) Participer à des rencontres de coordination avec les autres professionnels des services de consultation.				X
					X

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
a) Information scolaire:	3) Information générale et pédagogique à l'étudiant du collège:	Préventif et correctif	-Documents de référence -Dossier scolaire -Profil de formation	X	
1.1.1 Assurer à l'étudiant toute information nécessaire à l'actualisation de son cheminement scolaire au collège.	1.1.1.3 Informer l'étudiant qui peut rencontrer des difficultés de tout ordre, des avenues de solution qu'il lui est loisible d'explorer:				
	a) Aider l'étudiant à identifier son besoin, lui fournir des avenues de solution, le référer, si nécessaire, à des personnes-ressources et en en assurer le suivi			X	
	b) Informer l'étudiant des règles du jeu quant à son cheminement scolaire.			X	

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
a) Information scolaire:	4) Session d'accueil pour les étudiants inscrits au collège:	Préventif	-Documents audio-visuels		X
1.1.1 Assurer à l'étudiant toute information nécessaire à l'actualisation de son cheminement scolaire au collège.	1.1.1.4 Participer à l'organisation de session d'accueil pour les étudiants inscrits	-approche de groupe	-Documents d'information -Modules d'accueil		

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
a) Information scolaire:	5) Information scolaire aux étudiants éventuels du collège	Administratif et préventif	-Documents d'information scolaire et professionnelle -Monographies -Guide pédagogique de l'étudiant -Brochure des services régionaux ou du CEGEP -Maquettes/grilles de cours -Montage audio-visuel -Laboratoire d'information		X
1.1.1 Assurer à l'étudiant toute information nécessaire à l'actualisation de son cheminement scolaire au collège.	1.1.1.5 Participer à des rencontres avec ces futurs étudiants pour les informer: - des programmes dispensés au collège - du rythme des études - des conditions générales de vie au collège				
	a) Participer à la production de documents d'information				X
	b) Assurer une coordination avec les responsables d'information du secondaire				X
	c) Rencontrer les étudiants dans leur milieu respectif ou lors de visites guidées au CEGEP ou lors d'entrevues individuelles				X
	d) Participer annuellement à l'évaluation de ces opérations.				X

1- OBJECTIF GENERAL:

"Aider l'Étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales".

A) Projet de formation:

a) Information scolaire: pages 5 à 9

b) Orientation et programmation scolaires: pages 10 à 22

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION R	NIVEAU D'IMPLICATION P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
b) Orientation et programmation scolaires:	1.1.2.1 Guider et assister l'étudiant, soit individuellement soit en groupe dans son admission au collège:				X
1.1.2 Guider et assister l'étudiant dans la progression de son cheminement scolaire.		Administratif	-Dossier scolaire		
	a) Participer à l'élaboration des politiques et des critères d'admission	Administratif	-Normes d'admission		X
	b) Etudier les dossiers scolaires en vue de l'admission	Administratif	-Critères privilégiés par le CEGEP		X
	c) Participer au comité concernant les options contingentées	Administratif			X
	d) Participer à l'étude des "cas de repêchage" (étudiants refusés)	Administratif et préventif			X
	e) Identifier l'étudiant admis sous conditions particulières en vue d'élaborer un profil de formation correspondant à ses besoins et possibilités scolaires, tout en respectant les exigences du régime pédagogique	Administratif, préventif et correctif: -approche individuelle -approche collective	-Analyse systématique des B.C.U. ou C.E.S. -Dossier scolaire antérieur -Liste informatisée des échecs, abandons		X X X
	f) Assurer le suivi des étudiants admis sous condition particulière.	-approche de collaboration avec les agents d'éducation	-Fiche ou contrat d'admission conditionnelle		X

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
b) Orientation et programmation scolaires:	1.1.2.2 Guider et assister l'étudiant, soit individuellement soit en groupe, dans son choix de programme:	Administratif et préventif:		X	
1.1.2 Guider et assister l'étudiant dans la progression de son cheminement scolaire.	a) Aider l'étudiant à exprimer ses besoins et à évaluer ses chances de succès en regard des programmes actuels ou futurs compte tenu de ses antécédents scolaires	-approche individuelle	-Test I.P.R.	X	
	b) Le référer, si nécessaire, à d'autres services ou personnes-ressource.	-approche collective	-Dossier scolaire du secondaire ou CEGEP -Fiche de référence	X	

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'Etudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION R	P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'Etudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
b) Orientation et programmation scolaires:	1.1.2.3 Guider et assister l'Etudiant, soit individuellement soit en groupe, dans son profil de cours (choix de cours):	Administratif et préventif:		X	
1.1.2 Guider et assister l'Etudiant dans la progression de son cheminement scolaire.	a) Elaborer un profil de formation correspondant à ses besoins et possibilités scolaires tout en respectant les exigences du régime pédagogique	-approche individuelle	-Programmation institutionnelle -Maquette de cours -CLESEC	X	
	b) Prévoir des étapes de réalisation de sa programmation individuelle et évaluer ces étapes	-approche collective	-Documents d'information sur le processus "Choix de cours"	X	
	c) Collaborer à l'élaboration de la programmation institutionnelle et aux documents relatifs au choix de cours				X
	d) Analyser, évaluer et approuver les modifications de choix de cours demandées par l'Etudiant		-Fiche de modification à la programmation	X	

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION R	NIVEAU D'IMPLICATION P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
b) Orientation et programmation scolaires:	1.1.2.4 Guider et assister l'étudiant, soit individuellement ou en groupe, dans son rythme d'études (nombre de cours par session):	Préventif:		X	
1.1.2 Guider et assister l'étudiant dans la progression de son cheminement scolaire	a) Evaluer et attribuer à l'étudiant, selon son rendement scolaire antérieur ou actuel, un nombre de cours correspondant à son rythme d'études	-approche individuelle	-Dossier scolaire de secondaire V ou CEGEP	X	
	b) Assurer le suivi de l'étudiant dans son rythme d'études et l'aider à identifier les zones difficiles qu'il aura à traverser	-approche collective	-Programmation institutionnelle	X	
	c) Analyser, à la fin de chaque session le rendement de l'étudiant et faire les recommandations nécessaires		-Fiche structurée sur le suivi ou cheminement de l'étudiant	X	

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'Étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
A) Projet de formation: 1.1 Assurer à l'Étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
b) Orientation et programmation scolaires: 1.1.2 Guider et assister l'Étudiant dans la progression de son cheminement scolaire.	1.1.2.5 Guider et assister l'Étudiant, soit individuellement ou en groupe, dans son changement de programme: a) Participer à l'élaboration des politiques et procédures de changement de programme b) Aider l'Étudiant à évaluer les implications de son changement de programme et, s'il y a lieu, recommander ce changement de programme c) Référer l'Étudiant, si nécessaire, aux personnes-ressource.	Administratif et préventif:	-Fiche de changement d'orientation -Document des politiques de changement de programme -Programmation institutionnelle -Profil de formation -B.C.U. -Fiche de référence	X X X	 X

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.	R = responsable P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
A) Projet de formation: 1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
b) Orientation et programmation scolaires: 1.1.2 Guider et assister l'étudiant dans la progression de son cheminement scolaire.	1.1.2.6 Guider et assister l'étudiant, soit individuellement ou en groupe, relativement à l'article 30 du régime pédagogique: a) Participer à l'élaboration des politiques et procédures de réadmission b) Participer au comité spécial de promotion concernant les étudiants remerciés c) Analyser les B.C.U. pour fins de réadmission et/ou de changement de programme d) Participer au processus de réadmission des étudiants qui ont échoué leur session ou qui n'ont pas satisfait aux conditions particulières d'admission e) Offrir aux étudiants qui n'ont pas réussi leur session la possibilité de rencontrer un A.P.I.	Administratif et préventif	-B.C.U. -Liste informatisée des échecs et abandons Liste des étudiants remerciés -Liste des étudiants réadmis avec le contrat précité -Dossier des étudiants	X	 X X X X X

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
b) Orientation et programmation scolaires:	1.1.2.7 Guider et assister l'étudiant, soit individuellement ou en groupe, dans l'abandon de cours:	Administratif et correctif:	-Document des politiques d'abandon	X	
1.1.2 Guider et assister l'étudiant dans la progression de son cheminement scolaire.	a) Participer à l'élaboration et à la revision des politiques et procédures d'abandon de cours	-approche individuelle	-Fiche d'abandon -Statistiques informatisées sur les abandons	X	X
	b) Rencontrer l'étudiant qui désire abandonner un ou plusieurs cours, recueillir les motifs et en évaluer les implications	-approche collective	-Ateliers -Document d'analyse		
	c) Sensibiliser les instances pédagogiques au dossier des abandons	-approche auprès des aidants pédagogiques		X	

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
b) Orientation et programmation scolaires:	1.1.2.8 Guider et assister l'étudiant, soit individuellement ou en groupe, dans une demande de commandite:	Administratif et préventif	-Document des politiques établies sur les commandites	X	
1.1.2 Guider et assister l'étudiant dans la progression de son cheminement scolaire.	a) Participer à l'élaboration des politiques et procédures des commandites b) Évaluer la pertinence d'accorder la commandite eu égard à la programmation de l'étudiant		-Fiche de la commandite -Profil de formation de l'étudiant -Programmation institutionnelle	X	X

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
A) Projet de formation: 1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
b) Orientation et programmation scolaires: 1.1.2 Guider et assister l'étudiant dans la progression de son cheminement scolaire.	1.1.2.9 Guider et assister l'étudiant, soit individuellement ou en groupe, dans une demande d'exemption ou d'équivalence de cours: a) Participer à l'élaboration des politiques et procédures relatives aux exemptions et équivalences b) Evaluer la pertinence des exemptions et équivalences demandées et en assurer le processus	Administratif	-Fiche d'exemption ou d'équivalence -Document des politiques d'exemption et d'équivalence de cours -Matériel fourni par l'étudiant: contenu de cours, résultat officiel, document attestant la validité du cours ou des cours faits à l'université ou dans une autre institution, etc...	X X	X

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'Étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
A) Projet de formation:					
1.1 Assurer à l'étudiant une assistance pédagogique dans la planification, le développement et la réalisation de son projet de formation.					
b) Orientation et programmation scolaires:	1.1.2.10 Guider et assister l'étudiant, soit individuellement soit en groupe, dans l'évaluation de sa certification d'études:	Administratif		X	
1.1.2 Guider et assister l'étudiant dans la progression de son cheminement scolaire.			-B.C.U.		
	Collaborer à l'analyse de la certification.				X

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION	
				R	P
B) Apprentissage: 1.2 Aider l'étudiant à identifier et à résoudre ses difficultés d'apprentissage au cours de son cheminement scolaire.	2) Sensibilisation du milieu collégial aux difficultés d'apprentissage: 1.2.2 Sensibiliser le milieu aux difficultés rencontrées par les étudiants dans l'atteinte des objectifs de leur apprentissage et de leur profil de formation: 1.2.2.1 Identifier les problèmes apparents ou restés sans solution et les soumettre aux instances pédagogiques 1.2.2.2 Produire des rapports précis et circonstanciés identifiant les problèmes perçus comme collectifs et les solutions prévues comme souhaitables 1.2.2.3 Intervenir auprès des autres aidants pédagogiques intéressés à la situation d'apprentissage des étudiants et établir un processus de collaboration et d'intervention corrective	Administratif et préventif	-Statistiques informatisées sur: -le rendement scolaire -les échecs -les abandons -Rencontres individuelles ou collectives permettant d'identifier les problèmes soulevés par les étudiants	X X X X	

GLOSSAIRE DE LA COMMISSION DES API

ASSEMBLEE GENERALE DE JUIN 1979

1. CHOIX DE COURS: Opération réalisée par l'étudiant et qui consiste à s'inscrire à un certain nombre de cours - cette opération s'effectue avec l'assistance de l'aide pédagogique individuel - de manière à ce que le choix de cours soit conforme aux règles du régime pédagogique et aux goûts et besoins de l'étudiant - Il s'agit d'une opération sessionnelle.

2. CHEMINEMENT SCOLAIRE: Progression de l'étudiant dans ses études collégiales (série d'étapes successives).

3. RENDEMENT SCOLAIRE: Résultats obtenus par l'étudiant dans ses activités d'apprentissage (cours).

4. PROJET DE FORMATION: Ensemble des objectifs personnels et professionnels que désire atteindre l'étudiant par le biais de programme et de cours au cégep. Synonyme de "Profil de Formation".

5. ASSISTANCE PEDAGOGIQUE: Aide personnelle et professionnelle apportée à l'étudiant pour tout problème d'ordre pédagogique.

6. PROGRAMMATION: Ensemble des activités d'études à réaliser dans le cheminement scolaire.

7. PARTICIPANT: Individu qui collabore à la réalisation d'une activité.

8. RESPONSABLE: Individu qui a le pouvoir de planifier, exécuter et évaluer une activité.

9. APPRENTISSAGE: "Un changement dans la personne, conséquent à son interaction avec un environnement scolaire et qui la rend capable d'entretenir des relations plus adéquates avec cet environnement". (H. St-Pierre)

10. DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE: "Tout événement survenant dans le système d'apprentissage et qui empêche l'apprenant de faire l'apprentissage". (H. St-Pierre)

ANNEXE

11. COMITE D'ADMISSION: Formé d'un nombre variable de personnes dont les rôles et fonctions ne sont pas forcément identiques d'un Collège à l'autre, son objet de travail est l'admission des nouveaux étudiants.

12. COMITE DE PROMOTION: Formé d'un nombre variable de personnes dont les rôles et fonctions ne sont pas forcément identiques d'un Collège à l'autre, son objet de travail est l'admission des étudiants déjà inscrits au Collège à la poursuite de leurs études. Ce comité voit au respect des règles qui régissent le passage d'une session à une autre.

13. INSCRIPTION: Opération qui consiste à transcrire sur les fiches prévues à cette fin les cours préalablement choisis.

14. ORIENTATION SCOLAIRE: Fonction de conseiller des individus et des groupes sur les programmes et les projets scolaires et la progression des études, ce qui implique guider et assister des étudiants en ce qui concerne des problèmes tels que leur admission dans un établissement scolaire, le choix d'un cours, la progression de leurs études et l'adaptation au milieu scolaire.

N.B.: Cette définition fut rédigée à partir du texte de la "Classification canadienne descriptive des occupations du C.M.C.".

15. ORIENTATION PROFESSIONNELLE: Fonction d'aider, par ses conseils, les gens à choisir une profession, à s'y préparer, à débuter et à progresser dans une carrière, ce qui implique étudier, évaluer et interpréter les données réunies afin d'aider les gens à choisir la profession qui leur convient le mieux, discuter des carrières possibles et donner des conseils relatifs à des études et à une formation complémentaires compatibles avec les préférences et la personnalité de l'individu, afin d'utiliser ses aptitudes au maximum, documenter les intéressés sur les divers métiers et professions en ayant recours à diverses méthodes, par exemple, distribuer des imprimés, faire appel à des conférenciers, organiser des visites d'usines ou utiliser du matériel audio-visuel et des ordinateurs.

N.B.: Même source que la définition précédente.

1- OBJECTIF GENERAL:

"Aider l'Etudiant à identifier et à résoudre ses difficultés d'apprentissage au cours de son cheminement scolaire".

B) Apprentissage: pages 23 à 25

1- OBJECTIF GENERAL: Aider l'étudiant à prendre en charge son cheminement scolaire au cours de ses études collégiales.

R = responsable
P = participant

OBJECTIF SPECIFIQUE	TACHES	STYLE D'INTERVENTION A TITRE INDICATIF	INSTRUMENTS DE TRAVAIL A TITRE INDICATIF	NIVEAU D'IMPLICATION R	NIVEAU D'IMPLICATION P
B) Apprentissage:					
1.2 Aider l'étudiant à identifier et à résoudre ses difficultés d'apprentissage au cours de son cheminement scolaire.	1) Etudiant en difficulté d'apprentissage: 1.2.1 Assurer le suivi pédagogique des étudiants en difficulté d'apprentissage: 1.2.1.1 Mettre en oeuvre tous les moyens permettant de dépister les étudiants en difficulté d'apprentissage. 1.2.1.2 Etudier le rendement et le cheminement scolaire de l'étudiant et considérer des plans d'intervention ou de réajustement 1.2.1.3 Evaluer avec l'étudiant ses difficultés d'apprentissage, l'aider à déceler les causes et à prévoir les correctifs 1.2.1.4 Référer, si nécessaire, l'étudiant à d'autres services ou personnes-ressource	Préventif et correctif: -approche individuelle -approche collective	-Méthode ou instrument de dépistage: a) Test I.P.R. b) Test P-Pach c) Test L.G. -Analyse des B.C.U. -Modèle d'aide à l'apprentissage -Document de dépistage -Stratégies d'intervention déjà existantes (individuellement ou collectivement) -Dépistage lors d'entrevues -Statistiques informatisées sur les échecs et abandons -Fiche de rendement scolaire	X X X X X	